



FRANCE

Les efforts en faveur de l'innovation déçoivent

Un rapport du Comité Richelieu estime que les mesures prises en faveur de l'innovation ne sont pas à la hauteur des espérances.

À six mois de la présidentielle et quatre ans après l'annonce du pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi, voilà désormais venu le temps du bilan. Et il n'est pas tout à fait satisfaisant pour les entreprises innovantes. C'est en tout cas ce que fait ressortir un rapport publié lundi par le Comité Richelieu, qui regroupe des entreprises innovantes, et par Sogedev. Certes, « *la majorité des mesures va dans le bon sens* », reconnaît Charles-Edouard de Cazalet, directeur associé du cabinet de conseil Sogedev. Mais globalement, « *les entreprises que nous avons interrogées estiment que le bilan n'est pas à la hauteur des espérances et des affichages* », juge Jean-Pierre Gérard, président du Comité Richelieu. « *Les mesures prises ne répondent qu'en partie aux attentes. Depuis cinq ans, il y a une prise de conscience de la part du personnel politique qui évoque désormais souvent l'innovation. Cependant, l'efficacité est restée limitée* », ajoute-t-il.

Effet paillette

D'abord, seuls 20 % des 288 dirigeants ayant répondu à l'enquête estiment que le pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi répond aux attentes et besoins de leur entreprise. Ce pacte incluait notamment le Crédit d'impôt pour l'emploi et la compéti-

tivité (CICE). Ensuite, introduit dans la loi de finances 2013, le crédit d'impôt innovation n'a été utilisé que par 22 % des entreprises en raison de sa complexité. Quant au label French Tech, il est populaire mais « *ne concerne finalement qu'une minorité d'entreprises innovantes* », estiment les auteurs du rapport. « *Il y a un effet paillette* », considère Jean-Pierre Gérard qui met en avant « *la confusion qui existe chez les politiques entre innovation et numérique* ».

Le crédit d'impôt innovation n'a été utilisé que par 22 % des entreprises.

En cause, sa complexité.

Alors qu'en 2012, le gouvernement avait affiché l'objectif que 2 % d'achats publics innovants soient affectés aux PME/ETI à l'horizon 2020, seuls 2 % des entrepreneurs déclarent commencer à en percevoir les effets. « *C'est un échec cuisant qui traduit l'impuissance du politique à transcrire sa volonté dans les faits* », selon Jean-Pierre Gérard. « *Il existe un vrai problème de mise en œuvre lié à l'attitude et à l'organisation de l'administration qui ne suit pas.* » Cependant, le statut Jeune Entreprise Innovante est plébiscité par les entrepreneurs et le crédit d'impôt recherche est jugé « *indispensable* » à leur activité par 52 % des entreprises. ■